

Décompte global
pour la 1^{ère} augmentation de l'emprunt CCL série 34

Montant de l'emprunt	CHF 38.900.000,00
Taux d'intérêt	3,000 %
Prix d'émission	101,850 %
Durée	2008 – 2014

Leberngasse 9
Postfach
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16
Telefax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 6 novembre 2008

Frais d'émission

Commission de prise de ferme	0,750 %	CHF	291.750,00
Droit fédéral de timbre à l'émission	0,720 %	CHF	280.080,00
Frais de gestion CCL	0,460 %	CHF	178.940,00
Frais CFB		CHF	3.890,00
Out of Pocket-Fee		CHF	40.000,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,250 %	CHF	97.250,00
Coupon d'encaissement de la commission (6)	0,010 %	CHF	23.340,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	3.890,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	919.140,00
Frais d'émission pour toute la durée			2,363 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			3,095 %

Versement

Frais d'émission	2,363 %
Agio	– 1,850 %
Frais d'émission nets	0,513 %

Les frais d'émission nets seront répartis entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'emprunt, en fonction de leurs quotes-parts. Ne sera donc versé que **99,487 %** de la valeur nominale de chaque quote-part. Ainsi, pendant toute sa durée, les participants à l'emprunt n'auront plus à payer que **l'intérêt annuel de 3,000 %** de la quote-part nominale.